

Libellé de la fiche métier de rattachement : Technicien(ne) d'analyses en Biologie Médicale
(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)
Code métier: 05L10

DIRECTION / SITE : DIRECTION DU LABORATOIRE, Direction des Activités Médico-Techniques (DAMT)
SERVICE / POLE : Pré-analytique / Biologie Médicale et Anatomie Pathologique (BMAP)

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : Technicien de Laboratoire

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés :

Du lundi au vendredi avec rotation sur les horaires suivants :

A GM: 6h- 14h / 7h30- 15h30 / 8h-16h/ 9h-17h /11h-19h/ 14h-21h30

A HE: 6h- 14h / 7h30-15h30 / 8h-16h / 12h30-20h

Le samedi, dimanche et férié avec rotation sur les horaires suivants :

A GM : 6h à 13h30 / 7h30- 15h / 11h30-19h/ 14h00-21h30

A HE : 6h30-14h

Responsable(s) hiérarchique(s) :

- **Chef de Pôle :** Pr Aurélien LEBRETON
- **Biologiste Responsable du secteur :** Dr Lucie ROCHE
- **Cadre Supérieur du Pôle :** Madame Valérie RYCKBOSCH
- **Faisant fonction cadre de santé :** Madame Patricia MARTINS

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le laboratoire du CHU de Clermont-Ferrand est réparti sur les sites de Gabriel Montpied et Estaing. Le laboratoire du CH de RIOM est un site du laboratoire de biologie médicale du CHU.

Le plateau pré analytique est situé au 2° étage du centre de Biologie à Gabriel Montpied et au RDC du CHU Estaing (bâtiment J).

Un projet de réunion en un seul site clermontois, à Gabriel Montpied, de la biologie du CHU est en cours et verra sa première phase débuter en juin 2025 avec le déménagement du préanalytique et de l'hématologie à GM.

Seule, une antenne préanalytique pour le colisage des échantillons sera maintenue à Estaing.

DEFINITION DU POSTE

Le poste est conforme aux textes régissant le métier de technicien(ne) d'analyse en biologie médicale du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière, et validé par la DRH du CHU.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Participation à l'activité courante du service.
- Participation à l'ensemble des tâches pré-analytiques :
 - Réception, traçabilité, orientation des échantillons
 - Gestion des échantillons urgents
 - Enregistrement du dossier patient/SIL/IDLAB
 - Gestion des envois extérieurs

- Gestion des non conformités pré-analytiques
- Prétraitement des échantillons, centrifugation, aliquotage
- Prise en charge des protocoles
- Interactions avec les services cliniques (séances de formation / information sur les bonnes pratiques pré-analytiques)
- Gestion des consommables.
- Participation à la dynamique de la politique Qualité du laboratoire : accréditation COFRAC suivant la norme NF EN ISO 15189.
 - Rédaction et suivi des documents qualité
 - Déclaration des non conformités transversales
- Participation aux tâches et références transversales (métrologie, informatique, hygiène et sécurité,...)
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- Participation à l'encadrement technique des stagiaires et à la formation des nouveaux arrivants.
- Contribution à la transmission des informations.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service

COMPETENCES REQUISES

- Sens du Service Public et des responsabilités
- Capacité d'organisation, de rigueur et esprit d'initiative.
- Capacité d'adaptation quotidienne aux programmes de travail ; disponibilité indispensable
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Capacité à informer et à former sur sa pratique professionnelle.
- Qualités relationnelles et de communication orale indispensables.
- Aptitude à l'utilisation de l'informatique.
- Discrétion et respect du secret professionnel.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Etre titulaire d'un des diplômes requis pour accéder à la Fonction Publique Hospitalière en qualité de Technicien (ne) d'analyse en Biologie Médicale selon l'arrêté du 15 juin 2007

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Biologiste responsable
- Biologistes, internes
- Cadre de santé
- Techniciens de laboratoire
- Secrétaires
- Agents péri-analytiques
- Infirmières des services de soins
- Services prestataires internes et externes

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Mobilité sur les 2 sites clermontois.